

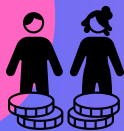


2024

L'INDEX ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES CHEZ CHRYSTAL PLASTIC

INCALCULABLE

LES ÉCARTS DE
RÉMUNÉRATION



35/35

LES ÉCARTS
D'AUGMENTATIONS
INDIVIDUELLES



10/10

LA PARITÉ ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES PARI MI LES
PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS



INCALCULABLE

LES AUGMENTATIONS
APRÈS LE RETOUR DU CONGÉ
MATERNITÉ



LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE PRISE EN COMPTE POUR LE CALCUL DE L'INDEX 2024
EST DU 1ER JANVIER 2023 AU 31 DÉCEMBRE 2023



RÉSULTAT FINAL SUR 100 POINTS EST : « NON CALCULABLE »

LE SCORE POUR L'ANNÉE 2024 AU TITRE DES DONNÉES 2023 ÉTANT DE : 45/45 POINTS EN RAISON DE 2 INDICATEURS NON CALCULABLES.

- **INDICATEUR RELATIF À L'ÉCART DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES : NON CALCULABLE**
- **INDICATEUR RELATIF À L'ÉCART DE TAUX D'AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES (HORS PROMOTIONS) : 35/35**
- **INDICATEUR RELATIF AU POURCENTAGE DE SALARIÉES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE AUGMENTATION DANS L'ANNÉE SUIVANT LEUR RETOUR DE CONGÉ MATERNITÉ : NON CALCULABLE**
- **INDICATEUR RELATIF AU NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS-REPRÉSENTÉ PARI MI LES DIX SALARIÉS AYANT PERÇU LES PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS : 10/10**